



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 12 juin 1997 — N° 116

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

12 juin 1997

12 juin 1997

Le jeudi 12 juin 1997

N° 116

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 151 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 244 Loi concernant la Ville de Lac-Mégantic — Le projet de loi ne peut être présenté à l'Assemblée et ne peut être adopté avant le 23 juin 1997, sans le consentement unanime pour déroger aux articles 35 et 37 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 970-970612)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 37 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, Mme Bélanger (Mégantic-Compton) propose que

12 juin 1997

l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 244, Loi concernant la Ville de Lac-Mégantic.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 244 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Dépôt de documents

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose:

Une entente, en date du 4 juin 1997, entre le ministère de la Justice et la Cour du Québec concernant la réduction des dépenses de la Cour du Québec.

(Dépôt n° 971-970612)

M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose:

Le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 972-970612)

Le rapport annuel de la Société de financement agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 973-970612)

M. Rioux, ministre du Travail, dépose:

Le rapport annuel de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 974-970612)

12 juin 1997

M. le Président dépose:

Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997, accompagné du rapport du Vérificateur général du Québec sur les frais d'administration de cet organisme pour la même période.

(Dépôt n° 975-970612)

Dépôt de rapports de commissions

M. Landry (Bonaventure) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 10 et 11 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 65Loi instituant au Code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions de ce code – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 976-970612)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 10 et 11 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 63Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 977-970612)

M. Lachance (Bellechasse) dépose:

12 juin 1997

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 11 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 143 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune – Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 978-970612)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 4500 pétitionnaires de différentes régions du Québec, concernant la nouvelle politique familiale.

(Dépôt n° 979-970612)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Saint-André (L'Assomption) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 721 citoyens et citoyennes du comté de L'Assomption, demandant le maintien du cours d'éducation économique.

(Dépôt n° 980-970612)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

12 juin 1997

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 170 à 173 et au 2^e alinéa de l'article 244 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission des transports et de l'environnement procède à des consultations particulières sur le projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives, le lundi 16 juin 1997 et, à cette fin, entende les organismes suivants selon l'horaire précisé ci-après:

- de 11 heures à 12 heures, la Confédération des personnes handicapées du Québec (COPHAN);
- de 12 heures à 13 heures, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRRIPIH);

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de vingt minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de quarante minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE le ministre des Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Mme Houda-Pepin (LaPinière) présente une motion concernant la reconnaissance par les Nations Unies de la performance du Canada sur le plan du développement humain; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 123, Loi modifiant diverses dispositions législatives des régimes de retraite des secteurs public

12 juin 1997

et parapublic;

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 145, Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance, et du projet de loi n° 144, Loi sur les prestations familiales;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 137, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives.

M. le Président donne l'avis suivant:

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de planifier le calendrier de ses travaux et de statuer sur des propositions de mandat d'initiative.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire relatif au projet de loi n° 92, Loi sur la Commission de développement de la métropole.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 252 du Règlement, Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, propose un amendement au rapport afin d'inclure la motion suivante:

12 juin 1997

QUE les références contenues dans les articles du projet de loi n° 92, Loi sur la Commission de développement de la métropole, soient amendées afin de tenir compte de l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 1997, de la mise à jour au 1^{er} mars 1996 de l'édition sur feuilles mobiles des Lois refondues du Québec (décret n° 568-97 du 30 avril 1997).

L'amendement est adopté.

Après débat, le rapport amendé est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 148, Loi modifiant la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, au nom de M. Brassard, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 107, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 107 est adopté.

M. Rioux, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant la durée de la semaine normale de travail, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

12 juin 1997

La séance reprend à 15 h 08.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Rioux, ministre du Travail, proposant que le projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant la durée de la semaine normale de travail, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 96 est adopté.

Adoption du principe

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 39, Loi sur la protection des personnes atteintes de maladie mentale et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 39 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 39 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Harel, ministre de la Sécurité du revenu, proposant que le principe du projet de loi n° 149, Loi portant réforme du régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 149 est adopté.

12 juin 1997

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 118 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, fait motion pour que le projet de loi n° 149 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail..

Cette motion est adoptée.

Adoption

M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de M. Chevette, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 141, Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 141 est adopté.

À 17 h 52, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 05.

Adoption

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 138, Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 138 est adopté.

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 125, Loi modifiant diverses lois dans le but de prévenir la criminalité et d'assurer la sécurité publique, soit adopté.

12 juin 1997

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 125 est adopté.

Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, propose que le projet de loi n° 150, Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et instituant la Commission des partenaires du marché du travail, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, Mme Harel propose que le projet de loi n° 150 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'elle indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

L'amendement de Mme Harel à l'article 17 du projet de loi n° 150 est adopté en commission plénière.

Le projet de loi n° 150, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 150.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 150 est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

12 juin 1997

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui a entendu, en vertu de la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*, le sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de même que les dirigeants des organismes publics suivants: la Commission de protection du territoire agricole du Québec, le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole, la Régie des assurances agricoles du Québec, la Société de financement agricole et la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Ce rapport contient une recommandation.

Avant que le débat ne s'engage, M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint: cinq minutes sont allouées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes parlementaires ou par les députés indépendants pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur le rapport.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, il n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 22 h 30, sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 13 juin 1997, à 10 heures.

12 juin 1997

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 12 juin 1997, à 11 h 37, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Pinard, vice-président de l'Assemblée nationale, de Mme Papineau (Prévost), la représentante du premier ministre, de Mme Leblanc (Beauce-Sud), la représentante du chef de l'opposition officielle, et de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants:

- n° 40Loi modifiant la Charte de la langue française;
- n° 57Loi modifiant la Loi sur les fabriques et d'autres dispositions législatives;
- n° 64Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et modifiant d'autres dispositions législatives;
- n° 79Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives;
- n° 95Loi instituant le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail;
- n° 97Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec;
- n° 106Loi modifiant la Loi sur la presse;
- n° 108Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal;
- n° 110Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec et d'autres dispositions législatives;
- n° 111Loi modifiant la Loi sur les forêts;
- n° 112Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;
- n° 120Loi modifiant la Loi sur l'inspecteur général des institutions financières et d'autres dispositions législatives;

- n° 139Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières;

12 juin 1997

- n° 140 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports;
- n° 142 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et modifiant diverses dispositions législatives;
- n° 147 Loi concernant certains travaux de pose ou de montage de verre plat.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU